

# COMMUNE DE LEOGNAN

## NOTE SYNTHETIQUE SUR LE BUDGET 2023

### BUDGET PRINCIPAL - BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE ET BUDGET ASSAINISSEMENT

L'Article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi « NOTRe », précise que, lors de l'envoi du budget principal, des budgets annexes et des comptes administratifs aux services de l'Etat, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée à ces documents en application de l'article L2313-1 du CGCT.

#### 1. Eléments de contexte économique, social, budgétaire, évolution de la population...

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la commune de LEOGNAN compte 10 744 habitants (en 2022, la population était de 10 644 habitants soit une hausse de 0,94 %). LEOGNAN représente 23 % de la population du canton.

La superficie de la commune est de 41,43 km<sup>2</sup> soit une densité de 257 habitants au km<sup>2</sup>.

La commune est dotée d'un tissu scolaire important (4 écoles, un collège) ainsi que d'une crèche, d'un centre de loisirs et de plus de 200 associations.

Au plan économique, LEOGNAN accueille en 2023 environ 1 600 entreprises : SODIREG (supermarché), Ets Laser, Charpente Menuiserie des Graves, Soc Fermetures Motorisations...

#### 2. Priorités du budget

Dans le cadre de sa politique de sobriété énergétique, la stratégie budgétaire communale consiste à accroître rigueur et optimisation afin de limiter les charges de fonctionnement, tant en matière de charges à caractère général que concernant les charges de personnel.

En terme d'investissement, la commune poursuit sa politique active de réhabilitation de son patrimoine bâti ou non bâti (centre bourg, les tribunes du stade du bourg, développement des pistes cyclables) et de rénovation des toitures.

#### 3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Les résultats du compte administratif 2022 permettent de dégager des résultats comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	9 516 581,30 €	10 921 242,57 €
	Section d'investissement	2 234 057,05 €	3 072 187,14 €
REPORT EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	-	1 388 974,25
	Report en section d'investissement (001)	-	1 744 775,22 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	9 516 581,30 €	12 310 216,82 €
	Section d'investissement	2 234 057,05 €	4 816 962,36 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>11 750 638,35 €</b>	<b>17 127 179,18 €</b>

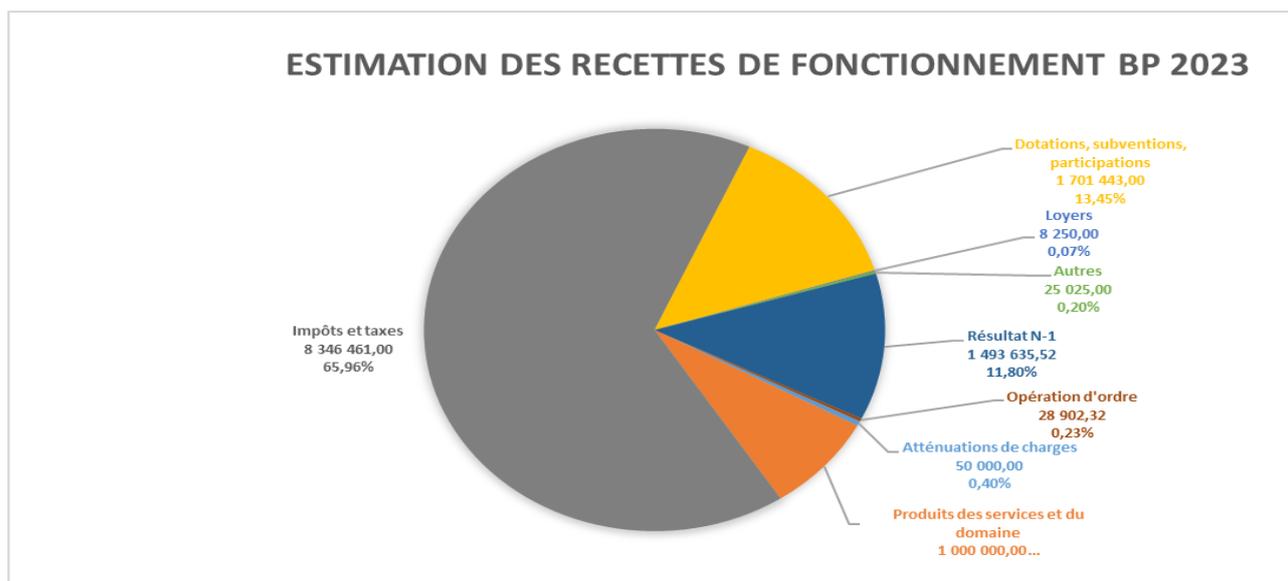
Le résultat de la section de fonctionnement est de + 2 793 635,52 €.

Pour l'année 2023, le Budget Principal s'équilibre globalement en dépenses et recettes de fonctionnement à 12 143 598,84 € et en dépenses et recettes d'investissement à 5 878 044,77 €.

### 3.1 Recettes de fonctionnement

Vu le contexte économique, il est envisagé les hypothèses suivantes :

- Une revalorisation de 9% des taux d'imposition des contributions directes au niveau communal (taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti, et taxe d'habitation sur les résidences secondaires),
- Une légère augmentation des produits fiscaux par l'effet des bases,
- Un maintien des concours financiers de l'Etat (DGF)



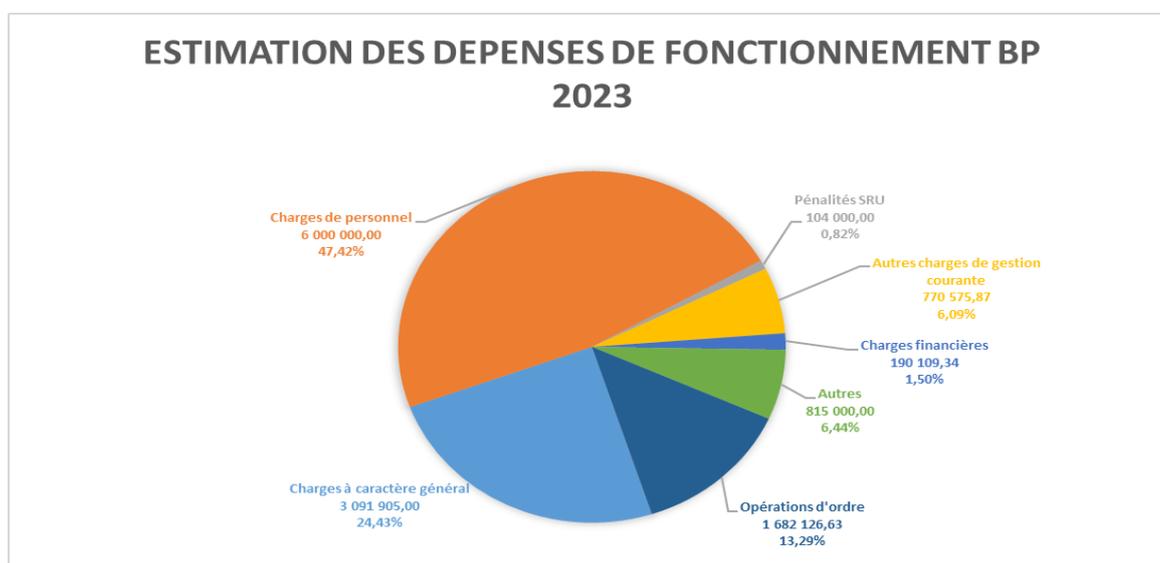
#### a) Le produit des impôts locaux

Le levier fiscal sera activé pour la première année depuis 2012 et le produit est estimé à 6 810 981 €.

#### b) Les dotations de l'Etat

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 évalué
DGF	1 074 204	1 092 205	1 089 368	1 090 776	1 100 429	1 100 429
DSR						-
DSU	119 483	89 432	-	-	-	-
DNP	218 428	250 128	228 225	235 893	229 411	229 411
Total	1 412 115	1 431 765	1 317 593	1 326 669	1 329 840	1 329 840

### 3.2 Dépenses de fonctionnement



**a) Les charges de personnel**

Les charges de personnel s'établissent en 2023 à 58,79 % des dépenses réelles de fonctionnement soit 121,33 ETP (Equivalent Temps Plein) titulaire, non titulaires et deux emplois fonctionnels (DGS / DGA).

**b) Les charges à caractère général**

Les charges à caractère général sont estimées à 30,29 % des charges réelles de fonctionnement.

En 2023, 47% des charges à caractère général sont impactés par l'inflation. Environ 1/3 des dépenses de fonctionnement correspondent à des achats de fournitures : alimentation, gaz, électricité, carburant...L'inflation des prix sur ces postes budgétaires doit être absorbée. La forte augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières sera atténuée en partie par la poursuite de l'optimisation budgétaire et la recherche de pistes d'économies.

**c) Les autres charges**

Les autres charges de gestion courante, estimées à 7,55 % des dépenses réelles soit 770 575,87 €, comptent notamment les subventions aux associations, les participations aux écoles privées subventionnées avec l'Etat, les participations aux groupements auxquels adhère la collectivité ainsi que les subventions vers les Budgets Annexes.

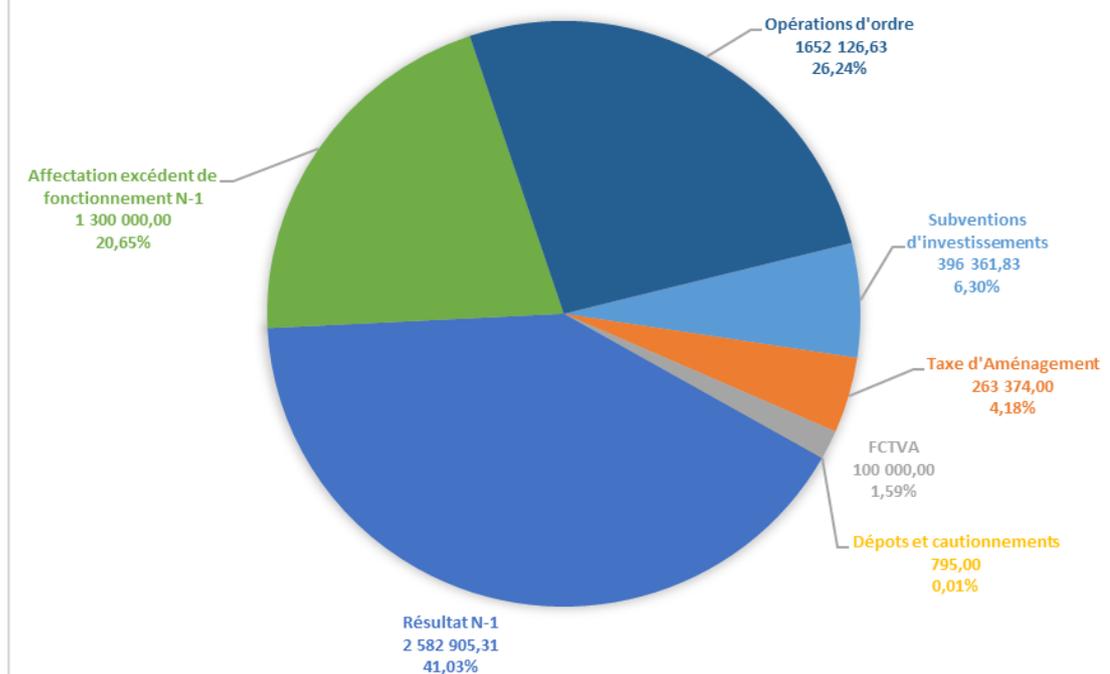
Les charges financières sont estimées à 1,86 % des charges réelles de fonctionnement, soit 190 109,34 € (ICNE compris). Aucun nouvel emprunt n'est prévu en 2023.

**3.3 Recettes d'investissement**

En 2023, les recettes d'Investissement regroupent principalement :

- Le report de subventions : 396 361,83 €
- L'affectation du résultat 2022 provenant du fonctionnement : 1 300 000 €
- Le résultat d'investissement 2022 estimé à 2 582 905,31 €
- Le FCTVA estimé pour 2023 à 100 000 €
- La taxe d'aménagement : 263 374 €

## RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023



### 3.4 Dépenses d'investissement

En 2023, les opérations d'équipement sont engagées pour une somme globale de 3 177 682,83 € et 1 822 081,94 € de report de crédits, soit 86,08 % des dépenses d'investissement.

Le détail est le suivant :

#### ETUDES

---

- ✓ Divers (diagnostics, assistance à maîtrise d'ouvrage...) : 50 000 € TTC

#### AMENAGEMENTS - TRAVAUX

---

##### AMENAGEMENT

- ✓ Requalification du centre-bourg – phase 1 - 800 000 € TTC

##### ECOLES

- ✓ Couvertures Ecole Jean Jaurès - Phase 1 – 350 000€ TTC
- ✓ Programme pluriannuel de rénovation des écoles (1 classe par école) – 24 000€ TTC
- ✓ Rafranchissement d'une classe par école – 50 000€ TTC
- ✓ Mobilier divers et informatique : 25 000€ TTC

##### EQUIPEMENTS SPORTIFS

Rénovation et mise aux normes des tribunes du stade du bourg et des vestiaires : 410 000 € TTC

##### BATIMENTS - TECHNIQUE

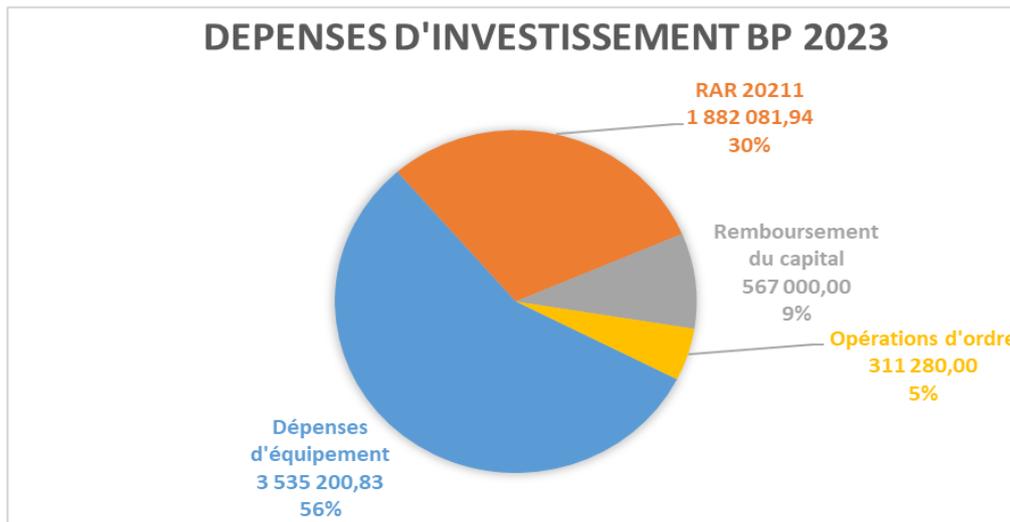
- ✓ Travaux divers – 115 000€ TTC
- ✓ Renouvellement divers – services techniques (espaces verts, mécanique, fêtes et cérémonies) : 31 500€ TTC
- ✓ Village Entreprises : 20 000€ TTC

## VOIRIE - MOBILITES DOUCES

- ✓ Aménagement d'une piste cyclable avenue de la Brède – 250 000€ TTC
- ✓ Enrobés, aménagement routiers divers - 200 000€ TTC
- ✓ Réseaux d'électrification SDEEG - 90 000 € TTC
- ✓ Signalisation, divers – 10 000€ TTC

## AUTRES ACTIONS

- ✓ Jardin forêt (solde) et jardins partagés (solde) : 11 000€ TTC
- ✓ Accessibilité : 25 000 € TTC
- ✓ Cimetières : investissement divers (reprise de concession, plans) : 10 000€ TTC – travaux : 20 000€ TTC
- ✓ Licences diverses, logiciels, informatique : 60 500 € TTC



## 4. Présentation agrégée du Budget Principal et des Budgets Annexes

---

Les résultats 2022 par budget sont les suivants :

REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	9 516 581,30 €	10 921 242,57 €
	Section d'investissement	2 234 057,05 €	3 072 187,14 €
REPORT EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	-	1 388 974,25
	Report en section d'investissement (001)	-	1 744 775,22 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	9 516 581,30 €	12 310 216,82 €
	Section d'investissement	2 234 057,05 €	4 816 962,36 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>11 750 638,35 €</b>	<b>17 127 179,18 €</b>

#### ASSAINISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	436 815,30 €	768 318,75 €
	Section d'investissement	1 121 676,92 €	1 598 705,95 €
REPORT EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	-	304 446,10
	Report en section d'investissement (001)	635 683,50	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	436 815,30 €	1 072 764,85 €
	Section d'investissement	1 757 360,42 €	1 598 705,95 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>2 194 175,72 €</b>	<b>2 671 470,80 €</b>

#### TRANSPORT SCOLAIRE

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	253 691,50 €	166 998,51 €
	Section d'investissement	63 749,33 €	47 700,00 €
REPORT EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)		98 591,33
	Report en section d'investissement (001)		17 443,55 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	253 691,50 €	265 589,84 €
	Section d'investissement	63 749,33 €	65 143,55 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>317 440,83 €</b>	<b>330 733,39 €</b>

Balance générale des budgets consolidés de l'exercice 2022 (exécution du budget)

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	10 207 088,10 €	11 856 559,83 €
	Section d'investissement	3 419 483,30 €	4 718 593,09 €
REPORT EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	- €	1 792 011,68 €
	Report en section d'investissement (001)	635 683,50 €	1 762 218,77 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	10 207 088,10 €	13 648 571,51 €
	Section d'investissement	4 055 166,80 €	6 480 811,86 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>14 262 254,90 €</b>	<b>20 129 383,37 €</b>

Les crédits ouverts en 2023 par budget sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL	
SECTION	CREDITS OUVERTS
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	6 295 562,77
RECETTES	6 295 562,77
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
DEPENSES	12 653 716,84
RECETTES	12 653 716,84

BUDGET ASSAINISSEMENT	
SECTION	CREDITS OUVERTS
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	7 241 156,81
RECETTES	7 241 156,81
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
DEPENSES	1 835 003,11
RECETTES	1 835 003,11

BUDGET ANNEXE - TRANSPORTS SCOLAIRES	
SECTION	CREDITS OUVERTS
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	45 379,84
RECETTES	45 379,84
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
DEPENSES	213 558,07
RECETTES	213 558,07

PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES	
SECTION	CREDITS OUVERTS
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	13 582 099,42
RECETTES	13 582 099,42
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
DEPENSES	14 702 278,02
RECETTES	14 702 278,02

#### 5. Niveau de l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) et niveau d'épargne nette

ANNÉE	Charges de Fonctionnement réelles	Remboursement de la Dette *	Produits de Fonctionnement réels	Epargne brute	Epargne nette (après remboursement du capital)
2022	8 930 542,09	573 572,73	10 886 410,94	1 955 868,85	1 382 296,12

#### 6. Niveau d'endettement de la Collectivité

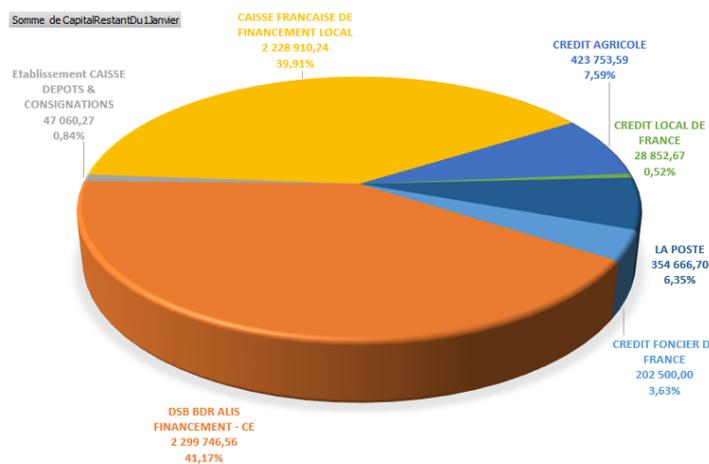
De 2018 à 2022, La commune de LEOGNAN a poursuivi son programme d'investissements sans faire appel à un nouvel emprunt. Ce choix de gestion est maintenu en 2023.

## 7. Capacité de désendettement de la Collectivité

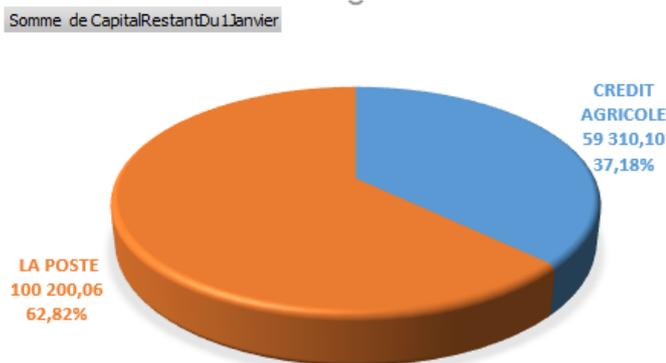
Le Capital Restant Dû (CRD) est de 5 585 490 €. La capacité de désendettement est de 2.86 années.

### Répartition du Capital Restant Dû (CRD) de la commune par organisme prêteur au 1<sup>er</sup> Janvier 2023

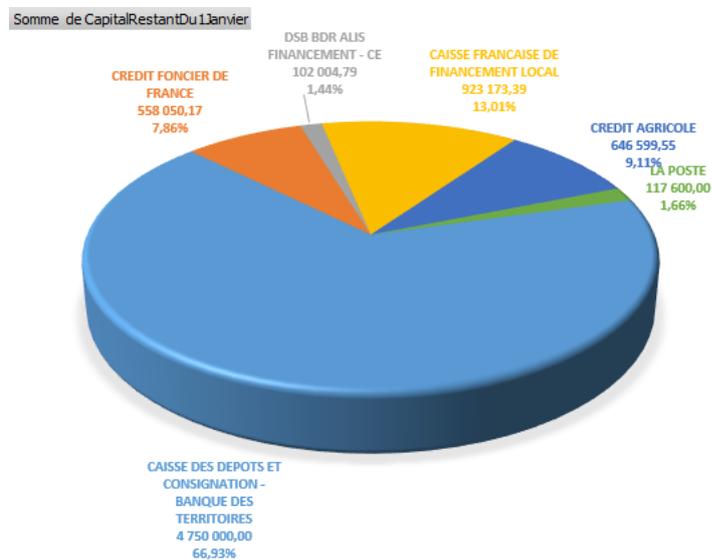
#### DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE



#### DU BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRE



#### DU BUDGET ASSAINISSEMENT



## 8. Niveau des taux d'imposition de la Commune de LEOGNAN

---

Les taux votés en 2023 sont les suivants :

	Taux 2023
Foncier Bâti	38,42 %
Foncier non Bâti	132,18 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	21,54 %

## 9. Principaux ratios de la Commune

---

Ratios	COMMUNE par Habitant	Moyenne de la catégorie « communes » par Habitant source : DGFIP 2021
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population	828.13 €	1099 €
2 Produit des impositions directes/population	546.81 €	594 €
3 Recettes réelles de fonctionnement/population	1010.94 €	1 305 €
4 Dépenses d'équipement brut/population	130.94 €	297 €
5 Encours de dette/population	571.13 €	829 €
6 DGF/population	123,32 €	170 €

## 10. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

---

Les charges de personnel sont estimées à 58,79 % des charges globales de fonctionnement pour l'année 2023. Aujourd'hui, l'objectif est de stabiliser les effectifs en dehors du recrutement d'un policier municipal supplémentaire. Pour l'année 2023, au 1<sup>er</sup> janvier, le tableau des effectifs pourvus peut-être présenté comme suit :

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	NOMBRE D'EMPLOIS CONCERNES		TOTAL
			Temps complet	Temps non complet	
Emploi fonctionnel (DGS)	A	1	1		1
Emploi fonctionnel (DGA)	A	1	1		1
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>					
Adjoint administratif	C	4	3		3
Adjoint administratif ppal 2 <sup>nd</sup> e classe	C	3	3		3
Adjoint administratif ppal 1 <sup>ère</sup> classe	C	8	6,95		6,95
Rédacteur	B	2	1		1
Rédacteur ppal 2ème classe	B	3	3		3
Rédacteur ppal 1 <sup>ère</sup> classe	B	3	1,8		1,8
Attaché	A	6	3,8		3,8
Attaché Principal	A	2	1		1
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>					
Adjoint technique	C	19,69	15,8	0,69	16,49
Adjoint technique ppal 2ème classe	C	22	14,5		14,5
Adjoint technique ppal 1ère classe	C	15	14,8		14,8
Agent de maîtrise	C	4	3		3
Agent de maîtrise ppal	C	9	9		9
Technicien	B	1	1		1
Technicien principal de 2ème classe	B	1	1		1
Technicien Principal de 1ère classe	B	2	1		1
Ingénieur	A	2	2		2
<b>FILIERE SPORTIVE</b>					
Educateur Territorial des APS	B	1	1		1
<b>FILIERE CULTURELLE</b>					
Assistant de conservation Principal de 1ère classe	B	1	1		1
Assistant d'enseignement artistique	B	2	2		2
Assistant d'enseignement artistique Principal de 2ème classe	B	6,05	3,12		3,12
Assistant d'enseignement artistique Principal de 1ère classe	B	1,33	1		1
<b>FILIERE ANIMATION</b>					
Adjoint d'animation	C	16,97	14	2,97	16,97
Animateur principal 2ème classe	C	2	2		2
<b>FILIERE SOCIAL</b>					
ATSEM Principal de 2ème classe	C	4	4		4
ATSEM Principal de 1ère classe	C	3	3		3
<b>FILIERE POLICE</b>					
Brigadier Chef Principal	C	1	1		1
Chef de service de police municipale	B	1	1		1
<b>TOTAL</b>					<b>124,43 dont 2 emplois fonctionnels</b>

Au 1er janvier 2023, la commune enregistre 4 contrats de remplacement de fonctionnaires en indisponibilité temporaire.